

Le réseau d'accueil se réduit

Le nombre de demandes d'asile a fortement diminué au cours de l'année passée. Moins de demandeurs d'asile arrivent dans le réseau d'accueil de Fedasil et ses partenaires. Fedasil a alors décidé de réduire progressivement le nombre de places d'accueil.

Au premier semestre 2013, 8.245 demandes d'asile ont été soumises en Belgique (une diminution de 24,9% par rapport à 2012). La tendance à la diminution, déjà visible en 2012, se confirme.



Cependant, Fedasil se trouvait au cœur de la crise de l'asile il y a un peu moins de deux ans. La situation actuelle s'explique par l'accélération du traitement des demandes d'asile - particulièrement pour une liste de quelques pays sûrs - et par l'existence de campagnes de dissuasion dans certains pays. La baisse des arrivées est donc combinée à une réduction de la durée de séjour dans le réseau d'accueil.

Réduction des places d'accueil

Le réseau d'accueil des demandeurs d'asile en Belgique comptait encore quelques 24.000 places fin 2012, réparties entre 60 centres d'accueil (de Fedasil et de la Croix-Rouge) et un grand nombre de logements individuels gérés par un CPAS ou une ONG.

Depuis 2012, plus de 2.000 places d'accueil ont été fermées, essentiellement des centres d'accueil d'urgence aménagés lors de la crise de l'accueil. L'un des centres permanents de Fedasil, celui de Stoumont, a également dû fermer ses portes récem-

ment. De plus, dans le courant de cette année, environ 1.200 places temporaires vont disparaître dans l'accueil individuel (celui des CPAS et des ONG).

Lors de la phase suivante, un certain nombre des places d'accueil individuelles permanentes des CPAS seront également fermées. L'objectif est d'avoir d'ici fin 2013 un réseau d'accueil réduit qui réponde mieux aux besoins actuels en matière d'accueil des demandeurs d'asile, tout en gardant un certain nombre de places d'accueil de réserve. Fedasil et le gouvernement ne seront ainsi plus contraints d'ouvrir des centres d'urgence en cas d'arrivée massive de demandeurs d'asile.

Plus d'infos sur l'accueil des demandeurs d'asile : www.fedasil.be

Quadrimestriel du centre
d'accueil de Virton
Rue Croix le Maire 9
6760 Virton

contact
Jean-Michel Weber
T 063 58 98 11
jeanmichel.weber@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Jean Busby

Ramener le calme au centre d'accueil à Virton

En juillet, une série d'incidents impliquant des mineurs non accompagnés sont survenus au centre d'accueil de Virton. Au total, 17 jeunes ont quitté le centre: 4 exclusions temporaires du réseau, 3 transferts disciplinaires (sanctions) et 10 transferts par mesure d'ordre. Les jeunes ont été répartis entre six centres fédéraux. Suite aux incidents, il n'y a temporairement plus de désignations vers le centre de Virton. La direction de Fedasil tient à souligner le professionnalisme avec lequel les différents services ont collaboré pour résoudre cette situation particulière.

www.fedasil.be/Virton

septembre 2013 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Virton



fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface

Chers lecteurs,

Comme vous le savez certainement, notre centre accueille des MENAS (Mineurs étrangers non accompagnés) mais aussi un grand nombre de familles et donc d'enfants qui sont scolarisés principalement à l'École maternelle et primaire des Sources.

Cette excellente collaboration permet à nos familles de participer à la vie virtonaise et aux enfants d'apprendre très rapidement le français, élément essentiel pour une possible intégration future.

De plus, je tiens à remercier notre groupe de bénévoles qui permet à tous nos résidents de passer des moments différents de rencontre multiculturelle où humanisme, partage, échange et bonne humeur se mélangent harmonieusement.

N'hésitez pas à proposer vos services si vous disposez d'un peu de temps libre à consacrer à nos résidents.

Bonne lecture,
PHILIPPE David, directeur adjoint

Exposition « Identité féminines »

Comme vous aviez pu le lire dans la dernière lettre d'info, le centre annonçait une exposition photos dans notre centre, partenariat du projet « Caravelle des droits de la femme » de vie féminine.

Après l'événement, nous pouvons être satisfait du résultat. L'exposition a fait naître pas mal de réflexions, échanges d'idées et autres conscientisations sur les difficultés, atrocités vécues par de nombreuses femmes à plusieurs endroits de notre planète, pas si « bleu » : Violence conjugale, mariage forcé, excision, viole, non-droit, exclusion,...

Le 15 mars 1999. Annuciata est la première femme à fouler le seuil de l'ancienne école des Soeurs, devenu Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile. Depuis, notre centre a pu venir en aide à plus de 1100 femmes. Preuve que le gaumais sait encore ce que c'est que l'Hospitalité !



Objectif scolarisation

En Belgique, l'obligation scolaire concerne tous les mineurs en âge d'obligation scolaire, domiciliés ou résidant sur le territoire belge, et ce sans distinction de statut (cf. loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire).

Pour notre centre, cela signifie qu'il faut, comme chaque année, fin du mois d'août, recenser tous les enfants « scolarisables » et leur trouver une école. Parents et enfants ou tuteur et enfants, si l'enfant est non-accompagné (MENA), sont consultés. Mais pour qu'il puisse y avoir un choix d'école ou d'option, il faut impérativement que l'enfant maîtrise le français et qu'il ait une équivalence, c'est à dire une reconnaissance officielle, délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'un diplôme précédemment acquis dans le pays et correspondant à un diplôme Belge. Ce qui est rarement le cas.

En ce qui concerne le secondaire, plus ou moins un quart des jeunes qui arrivent dans notre centre ont une bonne maîtrise du français, un niveau d'étude de l'enseignement secondaire du 2ème voire du 3ème degré mais ne possède pas le diplôme acquis dans le pays d'origine. La demande d'équivalence ne sera donc pas possible. L'orientation vers l'enseignement général est possible en tant qu'élève libre, mais dans ce cas, ce sera en tant qu'élève libre avec l'obligation de réussir l'année scolaire plus les examens du Jury central à Bruxelles, sans quoi son année ne sera pas reconnue en fin d'année. Il faut bien reconnaître que cette option est pour le moins compliquée et risquée pour un

mineur non-accompagné en procédure de demande d'asile, résident d'un centre d'accueil sans accompagnement spécifique. A noter toutefois que des jeunes ont déjà réussi ce « parcours du combattant ».

Ces jeunes sont donc bien souvent dirigés vers une 3ème professionnelle dans une classe d'un niveau d'étude nettement inférieur au leur, avec des élèves qui ont 3 ou 4 ans de moins qu'eux. Pour les jeunes qui ne maîtrisent pas le français, ce sera la classe DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants) à l'ITELLA à Arlon, seule école de la région ayant les subventions de la région pour proposer ce type d'enseignement.

Pour la vingtaine d'enfants concernés par l'enseignement du fondamental (primaire), ce sera l'école des Sources, également seule école avec une classe DASPA. A noter, pour terminer, deux ou trois enfants seront concernés pour une inscription dans l'enseignement spécialisé.



Télex

Don TEC

Chaque fin d'année scolaire, le TEC accumule des vêtements, chaussures, sacs,... que des passagers laissent dans les bus sans les réclamer. Ils nous en font don. Merci à eux.

Ligue de l'enseignement.

Suite au succès des ateliers «Confec-tion Bijoux», «Fabrication cosmétique» et «Caligraphie», organisés en collaboration avec la ligue de l'enseignement, de nouveaux ateliers seront proposés dans le courant du mois de septembre et octobre. Tenez-vous au courant !

Contact : LANNERS Gaëtan 063 / 58 98 12 - gaetan.lanners@fedasil.be.

Appel au don

Vous possédez des vêtements ou chaussures de sport encore en bon état ? Nous serons enchantés d'en bénéficier ! Nous sommes notamment à la recherche de chaussures de foot, pointure 40-41-42-43 pour des jeunes récemment inscrit en club. Contact : LANNERS Gaëtan 063 / 58 98 12 - gaetan.lanners@fedasil.be.

Bénévoles

L'apprentissage du français est un souhait pour beaucoup de nos résidents adultes. La situation particulière des personnes présentes dans notre centre rend l'accès aux formations « Promotion Sociale » et « Lire et Ecrire » assez compliquée. Nous sommes à la recherche de bénévoles pouvant proposer des ateliers de communication de base en français. Contact : LANNERS Gaëtan 063 / 58 98 12 - gaetan.lanners@fedasil.be.

Agenda des activités

Sa 07/09 et Di 08/09 - Sa 14/09 et Di 15/09 « Cuest'Art »

Cuest'Art est une organisation du service culturel de la ville de Virton, avec le soutien et la collaboration de la province de Luxembourg et du Syndicat d'Initiative de Virton.

Lors de ces 2 week-ends, une sélection d'artistes exposeront leurs œuvres dans différents lieux d'exposition.

17 lieux d'exposition, 33 artistes à découvrir ou redécouvrir. Notre centre accueillera une exposition photos, réalisées par des élèves du cours de photographie numérique animé par Paul Gribaumont, photographe professionnel. Renseignement : LANNERS Gaëtan au 063 / 58 98 12 ou gaetan.lanners@fedasil.be.

Septembre - Octobre - Novembre

« Rencontres écoles et autres groupements » Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile interpelle, à juste titre d'ailleurs.

Des questions diverses sont posées : D'où viennent ces personnes ? Pourquoi arrivent-elles en Belgique, à Virton ? et Comment ? Afin de répondre à ces questions et permettre à ceux qui se questionnent de se faire une meilleure idée de nos missions, du public que nous accueillons, des problématiques que nous rencontrons, le centre d'accueil ouvre régulièrement ses portes aux professeurs, aux élèves désireux de débattre sur le sujet. Nous organisons des rencontres interactives où nous abordons l'immigration, la procédure d'asile, l'intégration en Belgique, l'identité des personnes accueillies, ...

Personne de contact : Lanners Gaëtan au 063 / 58 98 12 ou gaetan.lanners@fedasil.be.